



64300 LANNEPLAA

Pass'âge protégé
Sécurité routière des seniors

Avec le soutien de :

**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**
Liberté
Égalité
Fraternité

**SÉCURITÉ VIVRE,
ROUTIÈRE ENSEMBLE**



La conduite automobile par les personnes âgées constitue, en particulier en milieu rural, un élément de lien social dont la privation augmente le sentiment d'isolement et de dépendance chez la personne et génère des contraintes d'accompagnement lourdes pour la famille, les voisins, les proches.

Par contre la sécurité, pour soi-même ou pour autrui, comporte des impératifs incontournables plus difficiles à maîtriser à mesure que l'âge avance.

*Parmi les pistes destinées à préserver à la fois le lien social et la sécurité, on peut imaginer une **évaluation stricte et régulière** de l'aptitude à utiliser la voie publique et à manier un véhicule.*

C'est dans cette démarche que s'est engagée l'équipe dirigeante de l'association « Los de Candau » de Lanneplaa (64300), en vous proposant une évaluation d'aptitude à la conduite d'une voiture.

Ce type d'opération a déjà eu lieu en 2016, 2018 et 2022 dans les secteurs de Lanneplaa, Orthez et Salies-de-Bearn. Cette année, de nouveaux partenariats sur le secteur de Mont-Gouze-Lendresse ont permis d'étendre l'opération sur cette zone.

Cette opération est dédiée aux personnes de plus de 70 ans qui conduisent (ou moins de 70 ans en cas de problème lié à la santé).

Elle est gratuite.

Elle est limitée à un total de 60 personnes, retenues dans l'ordre des inscriptions.

Pour s'inscrire : appeler le 06 43 20 02 06 (ou laisser un message vocal)

ou faire un SMS au même numéro,

ou adresser un mail à losdecandau@gmail.com

Comment va se dérouler l'opération :

Si vous êtes candidat(e), il vous sera remis un passeport « Pass'âge protégé » qui vous guidera vers un contrôle de la vision puis de l'audition. Puis vous suivrez une séance de conduite d'une heure avec une auto-école, et une rencontre d'information pour un bilan sur la conduite des seniors.

Les résultats du test de vision, du test d'audition et de la séance de conduite ne seront connus que par vous et par le professionnel. C'est à vous qu'il appartiendra de décider d'une suite à donner.

Un peu d'aide ? Une question ?
contactez le 06 43 20 02 06

Le président de Los de Candau Lalaine-Auler Michel